



AMENAGEMENT D'UNE PLACE , à l'angle de la rue de la Fauvette, avec l'avenue Vanderay .



Anciens aménagements jugés dangereux car non - respect de la signalisation par les conducteurs.

Un non - respect du code de la route jamais sanctionné par la police.



Des camions hors gabarits dans le virage de la rue du Château d'Eau



Des camions hors gabarits dans le haut de la rue du Château d'Eau (vers Dieweg)

PLAN DU LIEU A AMENAGER

